

HEBDOMADAIRE TOGOLAIS D'INFORMATIONS D'ANALYSES ET DE PUBLICITE / N° 203 du 04 / 05 / 2020/Prix: 250 FCFA

Prestation de serment du président élu le 22 février 2020

## Faure Gnassingbé a juré devant la Cour constitutionnelle P.3



*C'est parti pour un nouveau mandat de cinq (5) ans pour Faure Gnassingbé. Hier, le 03 mai 2020, deux mois après la proclamation des résultats officiels et définitifs, il a prêté serment devant la Cour constitutionnelle dirigée par Aboudou Assouma, conformément à l'article 64 de la Constitution en présence d'une assistance réduite du fait de la crise sanitaire engendrée par le covid-19.*

Saison des pluies

## Que faire pour limiter les dégâts ?

### Message de la Rédaction

Le COVID-19 continue de tuer à travers le monde entier. Mettons scrupuleusement en pratique les mesures barrières pour le confiner et l'éradiquer. Faisons preuve de civisme dans le respect du couvre-feu. Halte aux bavures policières. Qu'on soit civil ou corps habillé, unissons-nous !

## Coronavirus

## Le regard d'une figure de la culture au Mali

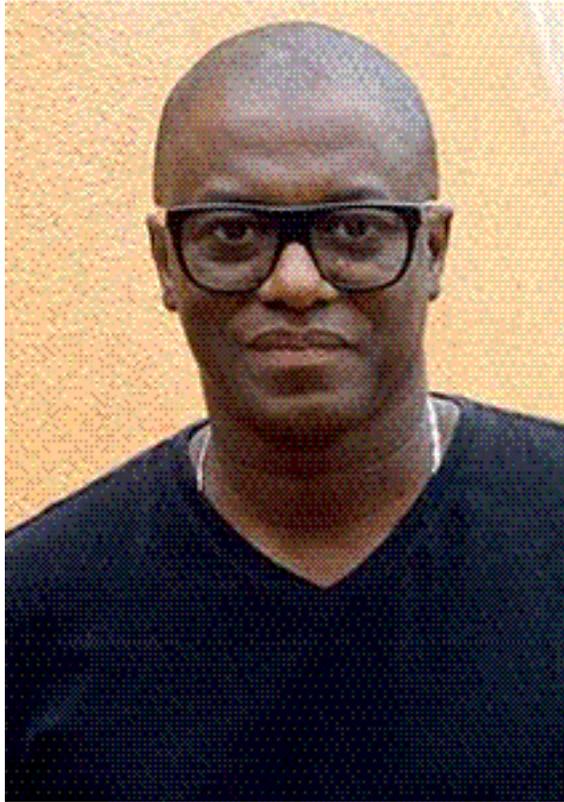
**Alioune Ibra N'Diaye est l'une des grandes figures de la culture malienne, résidant à Bamako. Il est le directeur de Wokloni, le Complexe Culturel Blomba, président de la Fédération des artistes du Mali (Fedama), et auteur de nombreuses réalisations au théâtre, dans l'audiovisuel et dans de multiples autres domaines.**

**RFI : Alioune Ibra N'Diaye, depuis quand Bamako est confrontée au coronavirus et quels sont les messages et recommandations qui ont été faits à la population ?**

**Alioune Ibra N'Diaye :** Il est difficile de dire à partir de quand Bamako a été confrontée au coronavirus, mais les premières mesures restrictives ont été prises par le gouvernement le 11 mars 2020, en suspendant notamment les regroupements importants de personnes au Mali, comme les festivals et autres manifestations culturelles et artistiques. Puis s'en est suivi l'installation d'un couvre-feu entre 21h00 et 5h00. Les recommandations se sont alors concentrées sur les mesures d'hygiène et de distanciation sociale. Et c'est à sa troisième adresse à la nation, dans le cadre de la crise sanitaire le 10 avril 2020, que le président de la République, Ibrahim Boubacar Keïta, a vraiment engagé le gouvernement du Mali, en prenant des mesures exceptionnelles pour accompagner les tissus économiques et socio-culturels. Et là, les autorités du Mali ont fait un choix stratégique clair : le confinement à l'occidentale n'étant pas possible, elles ont investi sur le port généralisé du masque, les mesures d'hygiène, la distanciation sociale. La mise en œuvre de ces mesures est difficilement en cours.

**Comment l'annonce de cette épidémie a-t-elle été reçue par les habitants ?**

Connectée au monde et à sa diaspora, la population malienne a été informée dans un premier temps par les médias occidentaux, relayés par quelques médias nationaux. Elle ne se sentait pas directement concernée. Mais par sa diaspora, via les réseaux sociaux, vivait quasiment en direct les mesures restrictives des pays sous crise sanitaire. Et avec beaucoup de questions : « Pour-quoi pour une petite grippe, les plus grands pays du monde sont en panique ? », « Est-ce que ce n'est pas le châtimeur de Dieu ? », « Est-ce que ce n'est pas une nouvelle guerre entre puissances du monde ? », « Est-ce que ce n'est pas un nouveau test de vaccin auquel on nous prépare pour venir recoloniser l'Afrique ? ». Des questions dont les réponses aboutissent généralement aux théories



Alioune Ibra N'Diaye

complotistes ou au châtimeur de Dieu.

Après la déclaration officielle des premiers cas au Mali par les autorités, une grande partie de la population malienne s'est réfugiée dans une forme de déni ou s'est accrochée à des chimères. Jusqu'à maintenant, malheureusement, elle a fait le choix de gérer le Covid-19 comme une maladie normale. D'ailleurs, est-ce qu'elle a le choix ? Elle est dans un mode de survie quotidienne. Elle sort tous les jours pour gagner son « nansongon » (prix du conditionnement, prix du repas) quotidien.

**Quels sont les sujets de discussion les plus fréquemment abordés par la population autour de cette question du coronavirus ?**

Le Mali est un des pays au monde les plus connectés sur Facebook et WhatsApp. Ces réseaux sont devenus les principales sources d'information du grand public urbain et ont supplanté de très loin les tentatives de programmes de sensibilisation de l'État. Et malheureusement ce sont les « fake news » qui y dominent. Entre les théories complotistes, les faux médicaments qui guérissent la pandémie et les tentatives d'asso-

ciations pour porter la saine information, ça parle de tout. Mais, à regarder de près, on sent une inquiétude créée par un manque de perspectives claires de la gestion de la pandémie et de l'après pandémie.

**Que disent les gens sur le coronavirus à propos de la situation au Mali ?**

Les gens s'attaquent beaucoup aux autorités. Celles-ci étaient déjà extenuées et fragilisées face aux crises multiformes en cours depuis presque huit ans (guerre, crise institutionnelle latente, crise de confiance généralisée entre les usagers des services publics et les autorités institutionnelles, risque d'ethnisation de la crise au centre du pays, émergence de certaines formes d'islam...) et n'arrivent pas à créer une dynamique nationale contre le Covid-19. Donc chacun développe sa théorie pour se rassurer au fond : « La chaleur va nous protéger », « Nous sommes une population jeune », « Nous sommes déjà de grands consommateurs de chloroquine, le coronavirus ne pourrait pas résister dans nos corps », « Le Covid-19 est une grippe comme les autres, ça va passer », « Si ton des-

tin est que tu dois mourir de Covid-19, tu mourras de Covid-19, tu ne pourras rien contre la volonté de Dieu », etc...

Dans l'impuissance, les gens se répètent ces théories comme des prières pour nourrir leur résilience face à la pandémie. Par exemple, je viens de perdre mon beau-frère à cause du Covid-19. Pensant me soulager, les gens me disent régulièrement que c'était son destin, que c'est la volonté de Dieu.

**Comment la population de Bamako voit-elle la situation dans les autres pays ?**

On a toujours l'habitude au Mali d'envier ce qui se passe ou vient de loin. Au-delà de cette habitude, qui amène la population à commenter les mesures prises par les présidents de la sous-région, notamment ceux du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et du Bénin et de les comparer à celles du président du Mali, je ne constate pas de grands intérêts sur ce qui se passe ailleurs. Par contre la classe moyenne suit de près, par les grands canaux d'information comme RFI, France 24, et les réseaux sociaux, l'évolution de la pandémie en France, en Italie et en Espagne.

**Qu'est-ce que cela a changé dans la vie de tous les jours ?**

Une grande partie de la société malienne continue de vivre de l'économie informelle. Son rythme de revenu est quotidien. Elle est donc condamnée au travail quotidien et elle continue chaque jour à aller animer les marchés et à prendre les transports, les Sotrama (mini-bus), totalement bondés de monde. C'est seulement pendant la nuit que le couvre-feu oblige les gens à rester à la maison de 21h00 à 5h00. La gestion délicate des lieux de culte n'a pas non plus été heureuse. Contrairement aux leaders chrétiens qui ont fermé les églises, les imams, dans leur très large majorité, ont décidé de garder les mosquées ouvertes. Les gens continuent à aller donc normalement dans les mosquées.

Par contre, un grand pan des activités formelles est arrêté. Comme ce sont celles-là qui, de plus en plus, nourrissent l'économie informelle, nous sentons un marasme général qui s'installe inexorablement. Nous avons l'habitude des marasmes économiques en répétition et avons développé une forme de rési-

lence pour y faire face. Mais celui-là est inédit. Mon secteur, la culture, est à la limite de 100 % d'arrêt d'activités depuis le 11 mars. Dans la lancée du discours du 10 avril du président, on avait senti une dynamique de mise en place de mécanismes d'urgence pour accompagner les secteurs en détresse. L'espoir qu'avait suscité ce discours est en train de se transformer en anxiété tant les résultats concrets tardent à se mettre en place.

**Qu'est-ce que cette crise sanitaire peut changer pour l'avenir ?**

La gestion de la crise sanitaire a encore une fois démontré que le Mali s'est installé profondément dans la défiance. Au lieu de faire corps pour créer une dynamique contre la crise sanitaire, nous continuons à nous réfugier dans l'impuissance dès que se présente un problème. Toujours dans la plainte, renvoyant au destin, à la magie et à Dieu la responsabilité individuelle que chacun de nous doit assumer vis-à-vis de soi-même et de l'autre. La gestion de la crise sanitaire nous appelle à cette responsabilité individuelle. Notre pays n'a pas les moyens de faire face à la maladie. Mais si nous assumons notre responsabilité individuelle, nous pouvons atténuer considérablement la pandémie. La mosquée n'est pas fermée ? J'assume ma responsabilité de ne pas y aller et de prier à la maison. Je suis en ville ? Je porte mon masque, garde la distance nécessaire entre les autres et moi et lave régulièrement mes mains. J'évite tout acte qui peut m'exposer ou exposer l'autre à la transmission du virus. C'est ainsi, par cette responsabilisation individuelle, que je réduis considérablement le risque d'attraper le virus et de l'amener dans ma famille, dans mon lieu de travail, dans mon quartier, dans mon cercle d'amis...

Aujourd'hui, au-delà des mécanismes d'urgence que l'État doit rendre rapidement opérationnels pour accompagner les secteurs en détresse, il doit également investir dans un grand programme d'éducation à la citoyenneté pour créer un grand mouvement populaire de responsabilité contre la crise sanitaire. C'est une question de sécurité nationale et de survie du Mali.

Mais pour résumer, à l'heure qu'il est, le sentiment général, c'est l'incompréhension.

Source: Rfi

## Editorial

### Tenez promesse Monsieur le Président !

La page de la présidentielle du 22 février 2020 est définitivement tournée avec la prestation de serment du président élu, démocratiquement, conformément à la Constitution. N'en déplaie à ceux qui continuent de revendiquer une quelconque victoire sans preuves et à ceux qui pensent que le scrutin n'était qu'une parodie. N'ont pas, Faure Gnassingbé entame son premier mandat dans le cadre de la nouvelle Constitution qui limite désormais les mandats à deux. Tout le monde entier a suivi la campagne battue par Faure Gnassingbé à pas de conquérant et le discours réaliste et humble qu'il a tenu aux populations. Ces dernières lui ont, finalement fait confiance à travers les urnes. « Je ne vous décevrai pas ». Tel a été la phrase de Faure Gnassingbé qui a été retenue par les Togolais et qui occupe toujours leur esprit.

Les Togolais ont fait leur part en votant massivement Faure Gnassingbé parce qu'il a été le meilleur des candidats qui ont été en lice. Son bilan à la tête du pays loin, d'être parfait ; ce que lui-même a reconnu ; n'a pas été négatif malgré les difficultés d'ordre mondial et la crise engendrée par les événements du 19 août 2017 qui ont occasionné des pertes considérables sur l'économie du pays. Son régime a tremblé mais a réussi à reprendre les choses en mains pour ne pas faire sombrer le pays. La balle est désormais dans le camp de Faure Gnassingbé. Alui de mettre en œuvre tout ce qu'il a promis aux populations. Le travail sera ardu certes mais avec l'expérience acquise dans la gestion du pays, il peut réaliser de bonnes choses. Déjà, avec la conception du Plan National de Développement (PND), une architecture est esquissée.

Monsieur le Président, votre peuple qui vous a choisi pour le servir et le conduire dans les verts pâturages vous regarde avec espoir. La crise sanitaire mondiale actuelle appelle à plus d'engagement et de dépassement de soi. Pour arriver à tenir les promesses faites au peuple, il faudra avoir une équipe composée de véritables patriotes ayant connaissance de leur devoir de servir et non de se servir. Il faudra un entourage capable d'être en communion avec les populations pour permettre de susciter l'adhésion autour des actions et projets en leur faveur et pour leur épanouissement. Monsieur le Président, le peuple n'a pas envie de se dire, à la fin du mandat qu'il vous a confié, qu'il s'est trompé sur vos capacités à la mener à bon port alors veuillez ne pas trahir sa confiance !

**BATAWILA**

Prestation de serment du président élu le 22 février 2020

## Faure Gnassingbé a juré devant la Cour constitutionnelle

*C'est parti pour un nouveau mandat de cinq (5) ans pour Faure Gnassingbé. Hier, le 03 mai 2020, deux mois après la proclamation des résultats officiels et définitifs, il a prêté serment devant la Cour constitutionnelle dirigée par Aboudou Assouma, conformément à l'article 64 de la Constitution en présence d'une assistance réduite du fait de la crise sanitaire engendrée par le covid-19.*



*Vue partielle des membres de la Cour constitutionnelle*

Élu le 22 février 2020 à l'issue d'une élection démocratique avec 70,78% des suffrages exprimés, Faure Gnassingbé a jugé solennellement devant Dieu et devant le peuple togolais seul détenteur de la souveraineté populaire, de respecter et de défendre la Constitution que le peuple togolais s'est librement donné, de remplir loyalement les hautes fonctions que la Nation lui a confiées, de ne se laisser guider que par l'intérêt général et le respect des droits de la personne humaine, de consacrer toutes ses forces à la promotion du développement, du bien commun, de la paix et de l'unité nationale, de préserver l'intégrité du territoire national, de se conduire en tout, en fidèle et loyal serviteur du peuple.

La cérémonie a eu lieu dans la salle des fêtes de la présidence de la République décorée aux couleurs nationales dans une solennité remarquable. En raison de la propagation du coronavirus, environ deux cent personnalités qui ont été conviées parmi lesquelles on notait, entre autres, des députés à l'Assemblée nationale notamment, le bureau et les présidents des groupes parlementaires, les présidents d'institution de la République, des membres du gouvernement, des cadres du parti UNIR et des invités spéciaux. La prestation de serment a été précédée par la lecture de la décision portant les résultats définitifs de la présidentielle.

Après la prestation de serment, la Cour a renvoyé le président dans l'exercice de ses fonctions suivi de l'exécution de l'hymne national, le Grand Chancelier des Ordres nationaux, M. Barry Moussa Barqué, nommé le 30 avril 2020, a remis au Président Faure Gnassingbé les emblèmes du pays. Dans son discours d'investiture, le président de la Cour Abdou Assouma, a rappelé les différentes actions engagées sur tous les plans par Faure Gnassingbé signe selon lui, le Togo connaît une mutation dans tous les domaines. Il a tenu à préciser que celui qui ne reconnaît pas l'élection du président de la République et qui continue par réclamer la victoire sans apporter un début de preuve doit répondre de ses actes quel que soit son âge. Il a indiqué, entre autres,

que le climat de paix et de sécurité qui règne au Togo doit être renforcé et consolidé. Selon Aboudou Assouma, la Cour souhaite que Faure Gnassingbé soit animé de la même énergie que celle de son mandat précédent pour continuer de mener ses actions pour le développement du pays. Il a noté que le projet de société du président Faure pour son nouveau mandat est à sa portée et demandé que Dieu l'aide à le réaliser.

Rappel des engagements de Faure Gnassingbé

Une paix et une sécurité préservées

- Renforcement des dispositifs permettant de faire face aux nouvelles menaces

- Promotion du dialogue communautaire

- Le développement accru d'une

à travers l'éducation et la santé pour tous

- L'extension de l'assurance maladie universelle à tous les Togolais

- Le renforcement de la gouvernance et de la gestion des structures sanitaires par l'extension de la contractualisation

- La construction de trois collèges universitaires dans les régions des savanes, centrale et plateaux

- La création de richesse pour plus de prospérité partagée

- L'accélération et l'extension du MIFA à de nouvelles filières porteuses

- La réduction des coûts et la disponibilité des engrais

- La réduction des taxes et des droits fiscaux sur les équipes



*Faure Gnassingbé recevant le drapeau togolais*

vigilance citoyenne et de relations harmonieuses et de confiance entre les populations et les Forces de Défense et de Sécurité (FDS).

Une gouvernance concertée pour un Togo en paix et harmonieux

- Le parachèvement de l'architecture institutionnelle prévue par la Constitution

- L'instauration de mécanismes et de cadres de dialogue et de concertation

- La mise en place d'un dispositif annuel et participatif d'évaluation de l'action publique

- Le renforcement du capital humain

ments et matériels agricoles

L'intensification de l'accès universel aux services sociaux de base de qualité pour tous

- Faciliter l'accès de tous à l'électricité (quelle que soit la localisation sur le territoire national) et ce à un coût abordable

- La poursuite du programme de chèque solaire de 2000 F CFA

- L'installation de 120.000 lampadaires scolaires dans les zones rurales couplée à la mise en place d'un programme de maintenance à long terme des lampadaires.

**Bat**



Jeudi, 1<sup>er</sup> mai 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Extension du programme « NOVISSI » à la préfecture de Tchaoudjo

**Lomé, le 1<sup>er</sup> mai 2020** – Le gouvernement togolais annonce l'extension du programme NOVISSI à la préfecture de Tchaoudjo.

Afin de soutenir les couches sociales les plus touchées par les mesures de riposte contre le Coronavirus, le gouvernement a lancé, le 08 avril 2020, le programme « NOVISSI ». Ce programme qui jusqu'à lors n'était déployé que dans le Grand Lomé, sera étendu à partir du 1er mai à la préfecture de Tchaoudjo, touchée par la maladie à Coronavirus et soumise elle-aussi aux mesures de l'état d'urgence sanitaire, notamment le couvre-feu.

Les travailleurs du secteur informel résidant dans la préfecture de Tchaoudjo pourront, désormais bénéficier du programme. La procédure d'inscription reste la même : le bénéficiaire doit composer le \*855# avec son propre numéro de téléphone mobile, puis indiquer son nom, le numéro de la carte d'électeur ainsi que le numéro NSF, tels que mentionnés sur la carte. Les personnes jugées éligibles recevront une aide mensuelle de 12 250 FCFA pour les femmes et de 10 500 FCFA pour les hommes. Toutes les deux semaines, la moitié de l'aide mensuelle sera directement sur le compte T-Money ou Floop des personnes jugées éligibles.

Le gouvernement exhorte par ailleurs les populations à rester vigilantes et à ne donner, sous aucun prétexte, leur carte d'électeur à des tierces personnes. En effet, il a été observé depuis le lancement du programme, des tentatives d'usurpation de l'identité des populations ciblées par le programme.

Le gouvernement tient à préciser qu'aucun agent n'a été déployé sur le terrain, et qu'aucune association n'a été mandatée pour aider les bénéficiaires à s'inscrire.

Par ailleurs, des mesures sont prises pour retrouver les fraudeurs qui seront punis conformément aux dispositions du code pénal du Togo.

Le Gouvernement exhorte une fois encore les populations au respect strict des mesures prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire en vigueur sur le territoire national.

Plus d'informations sur le site web : <https://novissi.gouv.tg> | Contact : 855 |

Presse : [presse@numerique.gouv.tg](mailto:presse@numerique.gouv.tg)

Politique

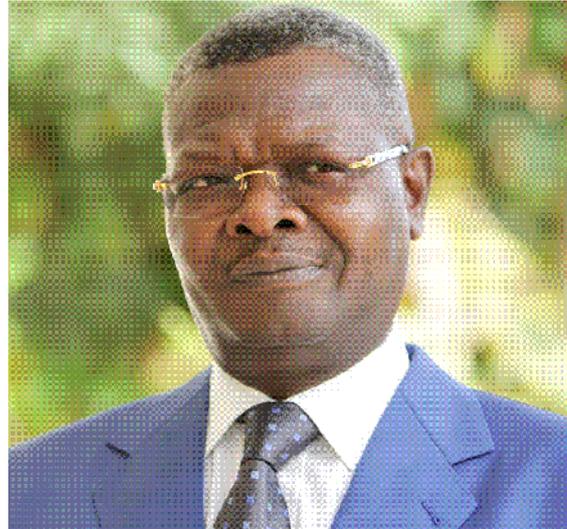
## La Dynamique Kpodzro dynamitée?

**Ce n'est pas un secret pour personne que la Dynamique Kpodzro est dans de beaux draps depuis la présidentielle du 22 février 2020. Les principales figures de ce groupe excepté l'ancien Archevêque de Lomé sont sous contrôle judiciaire. Leur liberté a été délimitée, le 24 avril 2020, par le doyen des juges d'instruction, AwiAdjoli. Avec ces conditions, dans l'opinion on se demande si cette Dynamique est, ainsi dynamitée.**

Il nous en souvient que la Dynamique Kpodzro a vu le jour au lendemain du 31 décembre 2019 après le choix de Gabriel Agbéyomé Kodjo comme candidat « unique » de l'opposition. Ce regroupement s'est fixée pour objectif de remporter la présidentielle du 22 février 2020. En clair, c'est un rassemblement circonstanciel et électoral et non une coalition formalisée pour des objectifs à court, moyen et long terme. N'ayant pas réussi à faire l'unité au sein de toute l'opposition, cette Dynamique a su jouer sur la manipulation des esprits en diabolisant les autres candidats de cette opposition. La personnalité morale de Mgr Kpodzro a permis d'attirer des militants des autres formations de l'opposi-

tion en promettant de ramener la victoire même à midi, le jour du scrutin.

Malheureusement, sentant sa défaite, le candidat de cette Dynamique a vite fait de s'auto-proclamer vainqueur sans exhiber des preuves. Il a maintenu cette position même après le rejet de son recours auprès de la Cour constitutionnelle. Faisant preuve de l'inéligance politique, Agbéyomé Kodjo s'est mis à poser des actes contraires aux lois de la République en utilisant les emblèmes du pays. Ces actes lui ont valu une poursuite judiciaire. Ayant fait fi des invitations à se présenter devant le SCRIC, il a été amené de force, le 21 avril 2020, dans les locaux de ce service



Agbéyomé Kodjo

où il a été auditionné. Au-delà de sa personne, les autres principales figures de la Dynamique ont été écoutées, amenées devant le Procureur de la République puis devant le doyen des juges

d'instruction.

Ce dernier leur a accordé une liberté, le 24 avril 2020, sous quatre conditions à savoir : Obligation de déférer aux différentes convocations aussitôt qu'il en sera requis ;

interdiction de quitter le territoire national sans autorisation expresse ; interdiction de faire toute déclaration tendant à la remise en cause des résultats du dernier scrutin présidentiel du 22 février 2020 ; interdiction de tous propos, déclarations ou attitudes tendant à remettre en cause et à saper l'ordre constitutionnel existant. Agbéyomé et compagnie n'ont plus le droit de s'exprimer sur la présidentielle au risque de se voir infligés d'autres poursuites. Même si la coordination internationale de la Dynamique continue, à travers des communiqués, et d'autres initiatives secrètes, de promettre que tous les moyens légaux vont être utilisés pour obtenir l'alternance en cette année 2020, il est évident que ce regroupement est sur la voie de l'effritement. Inutile de continuer à vendre de l'illusion au peuple et de monter des jeunes, encore naïfs pour créer du désordre dans le pays.

Jean Claude H.

1<sup>er</sup> mai 2020

## Gouvernement et syndicat main dans la main contre le Covid-19

**Cette année 2020, la fête des travailleurs a été plombée par le coronavirus. Les défilés et autres manifestations festives ont été mis sous éteignoir. Au Togo, pour marquer l'évènement en tenant compte du contexte, les centrales syndicales ont rencontré le gouvernement à travers le ministre de la fonction publique, du travail, de la réforme administrative et de la protection sociale, Gilbert Badjilimbayene Bawara.**

Les échanges ont concerné les conditions de vie et de travail des employés dans ce contexte de crise sanitaire liée au Covid-19. Les syndicalistes, à travers, Ahoro Atchindé Amakoué, ont félicité le gouvernement pour sa réaction face à la situation. Ils ont souhaité l'implication accrue des partenaires sociaux dans la prise des décisions et le renforce-

ment de la stratégie de lutte contre cette pandémie. Les syndicalistes ont estimé que les salaires des employés du secteur privé doivent être garantis et les personnes vulnérables doivent être davantage assistées. Ils ont dénoncé le refus de certains fondateurs d'établissements privés de payer les salaires des enseignants. Le ministre Gilbert

Bawara a salué l'engagement des centrales syndicales dans cette lutte. Selon lui, il est important de se serrer les coudes dans ces moments difficiles et exceptionnels afin d'endiguer cette maladie.

Au cours de la rencontre et comme pour perpétuer malgré tout la tradition, il y a eu une remise symbolique de la plateforme revendicative des orga-



Gilbert Bawara

nisations syndicales au gouvernement. Dans le document, les travailleurs exigent entre autres, des précisions sur les modalités de réinstauration de

l'indemnité de départ à la retraite, la mise en place d'une protection sociale pour tous, la révision du Code du travail.

Karine Ba

Lutte contre le covid-19

## L'OMS sous le feu des critiques

**Depuis l'apparition en Chine du COVID-19, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) est sous le feu des critiques de la part de certaines puissances et d'une partie de la population. La gestion faite par cette organisation de la crise sanitaire lui vaut des récriminations. Les Etats-Unis de Donald Trump ont suspendu leurs apports financiers à l'organisation en guise de mécontentements. Selon Trump, l'OMS penche plus du côté de la Chine. Cette dernière n'a pas hésité à multiplier ses aides en faveur de l'institution mondiale.**

Le Directeur général Dr Tedros a plusieurs fois tenté de défendre son organisation en estimant qu'elle a donné des alertes à l'apparition de la pandémie mais elle n'a pas été écoutée par les pays. Selon lui, les Etats qui ont vite réagi aux alertes de l'OMS subsistent, aujourd'hui, moins les conséquences de cette pandémie. Sur le continent africain,

les opinions portent sur la position de l'OMS par rapport aux différentes pistes proposées par les chercheurs en vue de parvenir à un remède contre cette maladie. Une catégorie d'africain estime que l'OMS ne semble pas être favorable à une solution qui viendrait de l'Afrique. Le cas de Madagascar qui affirme avoir trouvé le remède continue de faire dé-

bat.

Des voix se lèvent pour dire que cette institution n'inspire plus confiance. Pour d'autres, au lieu de mettre toute son énergie pour la recherche rapide d'un remède, l'OMS passe son temps à avertir les africains sur le pire qui les guette s'ils ne se préparent pas. L'OMS est taxée être de connivence avec des puissances



Dr Tedros

obscurès à des fins non avouées, selon ses détracteurs. Au-delà du Covid-business qui est en vogue sur le plan économique, on semble

assister à une Covid-guerre entre l'OMS et une partie du monde.

Jean Claude H.

Bon à savoir

## Les bienfaits des bananes

**Les bananes contiennent essentiellement des sucres (glucose, fructose et saccharose) et des fibres, ce qui les rend idéales pour une source immédiate et prolongée d'énergie.**

### Réduire la dépression

Les bananes contiennent du tryptophane, un acide aminé qui peut être converti en sérotonine, conduisant à une meilleure humeur

### Anémie

Les bananes sont relativement riches en fer, ce qui aide la fonction de l'hémoglobine.

### Constipation et diarrhée

En raison de leur teneur en fibres, ils aident à restaurer une fonction intestinale normale. En outre, la diarrhée épuise généralement votre corps d'électrolytes importants (dont le plus important est le potassium, contenu en grandes quantités dans les bananes). Ils contiennent aussi de la pectine, une fibre soluble (hydrocolloïdes) qui peuvent aider à normaliser la circulation dans le tube digestif.

### Protection de la vue

Une recherche publiée dans les Archives d'Ophtalmologie (USA) a prouvé que les adultes consommant au moins 3 portions de fruits par jour ont un risque réduit (de 36%) de développer la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA), la cause princi-

pale de perte de vision chez les personnes âgées, comparativement aux personnes qui consomment moins de 1,5 portions de fruits par jour.

### Des os sains

Les bananes sont une



source exceptionnellement de fructooligosaccharide, un composé qui nourrit les bactéries probiotiques dans le côlon. Ces bactéries bénéfiques produisent des enzymes qui augmentent notre capacité digestive et qui nous protègent des infections bactériennes. Les bactéries probiotiques peuvent augmenter à la fois en nombre et en fonctionnalité, en augmentant la capacité de notre corps à absorber le calcium.

En outre, les bananes vertes contiennent des acides gras à chaîne courte qui sont très nutritives pour les cellules qui forment la muqueuse de l'estomac. Ces cellules, si en bonne santé, absorbent le calcium beaucoup plus efficacement.

### Des reins sains

Environ 190.000 cas de cancer du rein sont diagnostiqués chaque année.

Une recherche publiée dans "International Journal of Cancer" a montré que la consommation quotidienne de fruits et légumes entiers, en particulier la banane, est bon pour la santé des reins. Les résultats montrent que, sur une longue période (13,4 ans), les femmes consommant plus de 2,5 portions de fruits et légumes par jour réduisent leur risque de cancer du rein de 40%. Parmi les fruits, les bananes en particulier. Les femmes mangeant des bana-

nes quatre à six fois par semaine réduisent de moitié leur risque de développer la maladie comparativement à ceux qui ne mangent pas ce fruit. La conclusion de l'étude est que la consommation fréquente de fruits et légumes, notamment les bananes, le chou et les légumes à racine comestible, peut réduire le risque de cancer du rein. C'est parce que les bananes et les

légumes à racine comestible contiennent des quantités particulièrement élevées de composés antioxydants phénoliques, tandis que le chou est riche en soufre, nécessaire à la désintoxication efficace des carcinogènes potentiels.

### Tension artérielle

Les bananes sont très riches en potassium (environ 467mg), pourtant très pauvre en sodium (1mg), ayant ainsi un ratio idéal pour prévenir l'hypertension artérielle.

### Brûlures d'estomac

La banane ont un effet antiacide naturel dans le corps, donc si vous souffrez de brûlures d'estomac, essayez de manger une banane pour calmer la douleur.

### Le tabac

La banane peut également aider les gens voulant arrêter de fumer. Ils contiennent des vitamines B6 et B12, ainsi que le potassium et le magnésium: ces substances aident l'organisme à se remettre des effets du sevrage de nicotine.

### Risque d'AVC (accident vasculaire cérébral)

Selon une étude publiée dans "The New England Journal of Medicine", manger des bananes dans le cadre d'une alimentation régulière peuvent atténuer (à 40%) le risque de décès par AVC.

Saison des pluies

## Que faire pour limiter les dégâts ?

Les études scientifiques révèlent que le changement climatique conduit à un dérèglement qui provoque partout dans le monde de fortes intempéries; source de catastrophes. Au Togo, la saison des pluies a commencé et il n'est pas exclu d'assister, un peu partout, à de fortes intempéries dans un contexte marqué par la crise sanitaire liée à l'apparition du coronavirus. Ce qui suscite l'inquiétude des populations. Comment limiter les dégâts, demeure la principale préoccupation en ce moment. Dans certains quartiers, les exhortations appelant les populations habitant dans les zones inondables à quitter les lieux, se multiplient. Ceci afin d'éviter de subir des dégâts matériels et humains irréparables. Ceux qui habitent dans des constructions de

fortune ne pouvant pas résister aux intempéries, devraient aussi user de la prudence aux moindres signes annonciateurs de fortes pluies.

Chacun doit prendre des dispositions de protection en sortant de chez lui afin d'éviter des désagréments. Sur les routes, les usagers doivent redoubler de vigilance et de prudence en tenant compte de l'état des infrastructures pour éviter des accidents. Aussi, les mécanismes d'alerte mis en place par l'Etat doivent être communiqués pour permettre aux populations de signaler les situations d'inondations ou de catastrophes. Les populations doivent veiller à ne pas obstruer les canaux de canalisation pour favoriser la circulation des eaux. Cela permettra de réduire les risques d'inondation.

Donko Sourou

## Annonce

Pour vos commandes (service traiteur), une seule adresse : ANNA LADY FOOD sise à Totsi non loin de la Pharmacie Solidarité.

ANNA LADY FOOD, plus de souci lors de vos anniversaires, baptêmes, mariages, libérations, remises de diplômes, de fiançailles, de sorties de deuil et toutes autres réceptions.

ANNA LADY FOOD, c'est la décoration de vos voitures et espaces lors de vos réjouissances.

ANNA LADY FOOD, la satisfaction du client est notre préoccupation !

Infoline : 91 83 84 11

## EN VENTE

Des terrains situés à Atakpamé Kamina ; zone électrifiée

Prix intéressant Tél

90 33 08 47 / 93 21 44 03

## L'Humanité

Récépissé  
N° 0341/ 20 / 03 / 08 / HAAC

Siège: **Non loin d'AGRIMAT- Totsi**

Tél: **22 43 81 30**  
**90-28-74-03**

Directeur de Publication  
**BATAWILABawayina**  
Cel: **90-97-35-86**  
**99-67-52-93**

BP:80843 Lomé-Togo

Maison de la Presse: **Case N° 58**  
E-mail:  
**redo@yahoofr**

Rédaction:  
**Karine BA**  
**Isidore A.**  
**Jean-Claude H.**

Service Commercial  
**Koffi Fandongbo A.**  
Cel: **90-28-74-03**  
**98-58-86-84**

Imprimerie  
**Direct Print**

Tél: **90 89 10 09**  
Tirage: **2000 Exemplaires**

## Afrique

## La liberté de la presse à l'épreuve de l'épidémie du coronavirus

Ce dimanche 3 mai marque la Journée mondiale de la presse. En 2020, 21 pays africains sur 48 apparaissent encore en rouge ou noir sur la carte du classement mondial de la liberté de la presse publiée par l'ONG Reporters sans frontières (RSF). Sur le continent comme ailleurs, la crise liée au coronavirus fait souvent office de révélateur.

Dans son **classement mondial de la liberté de la presse**, l'ONG Reporters sans frontières (RSF) indiquait que la décennie qui vient s'annonce décisive pour la pratique du journalisme sur le continent africain.

Procès sans fin au Maroc, interpellations régulières et détentions provisoires prolongées en Algérie, médias libyens qui se transforment en acteurs du conflit armé... RSF déplore notamment un climat

d'intimidation contre les journalistes, qui peinent à livrer des informations de manière libre et indépendante dans les pays du Maghreb, et notamment, pour couvrir la crise sanitaire du Covid-19.

« Avec le Covid-19, les autorités multiplient les entraves au travail des journalistes. En Tunisie, plusieurs journalistes ont perdu leur emploi, les médias prétextant de la crise économique qui frappe le pays avec le Covid-19 », pointe par exemple Souhaieb Khayati, responsable de RSF pour les pays du Maghreb.

En Algérie, la liberté de la presse se dégrade sur fond de suspension du mouvement populaire Hirak et de crise du coronavirus, avec des journalistes en détention et la censure de médias en ligne, s'inquiète également le défenseur des droits de l'homme. « En

Algérie, c'est une aubaine pour le régime, souligne-t-il. Il est en train de régler ses comptes à huis clos avec le journalisme et les médias libres et indépendants. Notre correspondant Khaled Drareni [figure du mouvement Hirak, NDLR], est incarcéré depuis 35 jours, et pareil pour Sofiane Merakchi, journaliste et figure du Hirak, qui est également incarcéré depuis septembre 2019. On leur reproche justement de faire leur métier de journaliste. C'est tout ce qu'on leur reproche. Donc, le Covid-19 permet aux régimes forts de la région d'en finir avec la contestation, même avec un exercice normal du journalisme. »

Le harcèlement ciblé des médias indépendants, dont certains sont accusés par les autorités d'être financés par des « organisations étrangères », est également dénoncé

par les défenseurs de la liberté d'expression. Trois médias en ligne algériens ont été la cible de censure : deux sites du groupe Interface Médias, Maghreb Emergent et la radio web Radio M, et le site d'information généraliste Interlignes.

### Cinq journalistes arrêtés pendant l'épidémie de coronavirus

À l'occasion de cette Journée mondiale de la presse, l'organisation Human Rights Watch attire de son côté l'attention sur le climat d'intimidation envers des journalistes en Somalie. HRW dénonce la fermeture d'un média et l'arrestation de cinq journalistes qui couvriraient la crise du Covid-19.

« La Somalie est un pays qui est actuellement touché par le virus et on a vu, depuis deux semaines en particulier, une augmentation assez importante de cas. Donc, c'est absolument important et essentiel que les journalistes puissent travailler sur ces questions,

souligne Laetitia Bader, chercheuse senior à la division Afrique de HRW. On a vu par exemple le cas d'un jeune journaliste qui a voulu couvrir une manifestation qui a eu lieu suite à des violences policières liées à une politique du gouvernement par rapport au virus, qui s'est fait arrêter et dont les photos ont été enlevées tout de suite. On a vu d'autres cas de journalistes qui ont passé plusieurs jours dans des centres de détention policiers, mais qui ont aussi été envoyés en prison. Il est absolument primordial que le gouvernement reconnaisse le rôle essentiel des journalistes dans le pays, mais aussi reconnaisse la difficulté dans laquelle ils travaillent et leur permette de faire leur travail essentiel. »

Dans son classement annuel, RSF attirait également l'attention sur les Comores et le Bénin où les atteintes à la liberté de la presse se sont multipliées, tandis que la situation s'est améliorée au Soudan à la faveur de la révolution.

## Coronavirus

## Une étude au Sénégal confirme l'efficacité de l'hydroxychloroquine

Au Sénégal, les premiers résultats préliminaires de l'étude à propos de l'utilisation de la chloroquine pour traiter les patients atteints par le coronavirus sont désormais connus. La molécule a été prescrite à certains malades de l'hôpital de Fann à Dakar par le professeur Moussa Seydi. Le 2 mai, le médecin a rendu public ses premières conclusions. D'après un échantillon de 181 patients, l'hydroxychloroquine permettrait une guérison plus rapide.

Dans le panel de 181 patients pris en charge par **Moussa Seydi**, tous les malades ont survécu. Cet échantillon a été divisé en trois catégories. Le premier type de patients correspond aux témoins, ceux qui n'ont pas pris d'hydroxychloroquine. La moitié d'entre eux est sortie au bout de 13 jours de l'hôpital.

Ily a ensuite ceux qui se sont vu prescrire la molécule. Avec de la chloroquine, la guérison est plus rapide. Il faut onze jours, soit 48 heures de moins

à la moitié de ces patients, pour éradiquer le virus. Enfin, un dernier groupe minoritaire s'est vu administrer en complément : de l'azithromycine, un antibiotique pour éviter une surinfection. Ceux-là ont quitté l'hôpital au bout de neuf jours seulement, explique Moussa Seydi. Pour lui, ces résultats sont encore préliminaires mais satisfaisants.

« Chez tous les patients qui ont bénéficié du traitement à base d'hydroxychloroquine et qui ont consulté précocement, aucune complication n'a été notée, encore moins de cas de décès, a-t-il déclaré. Nous allons continuer notre prise en charge avec l'hydroxychloroquine et l'azithromycine ».

Dans le même temps, le professeur a mené une deuxième étude dans laquelle 362 patients ont reçu uniquement de l'hydroxychloroquine. Le but est d'évaluer les effets secondaires de la substance. Seuls douze malades ont présenté des effets indésirables.

## Coronavirus aux États-Unis

## De nombreux défis logistiques à six mois de la présidentielle

Dans 6 mois jour pour jour, le 3 novembre prochain, doit se tenir l'élection présidentielle aux États-Unis. Mais est-ce que ce scrutin pourra être maintenu alors qu'une deuxième vague de l'épidémie de coronavirus pourrait toucher le pays à l'automne ? Pour permettre aux Américains d'élire leur 46e président, les défis à relever sont immenses et les camps politiques divisés sur la voie à suivre.

« Les Américains ne devraient pas avoir à choisir entre leur droit de vote et leur santé », a déclaré Michèle Obama. Afin de garantir la sécurité sanitaire des électeurs le 3 novembre prochain, l'ancienne première dame et les démocrates mènent une vaste campagne pour généraliser le vote par correspondance.

Mais cette solution pose plusieurs défis : envoyer des bulletins spécifiques par la poste accompagnés d'une enveloppe pré-affranchie, se doter de machines capables de traiter les votes par courrier, ainsi que l'embauche d'employés supplémentaires



sont autant de coûts qui pèseraient lourd sur les caisses des États, en charge de l'organisation du scrutin. Sans parler du fait que les autorités n'ont pas connaissance des adresses postales d'un certain nombre d'électeurs.

Donald Trump et les républicains sont catégoriquement contre le vote généralisé par correspondance, une option qui faciliterait, selon eux, les fraudes.

Ce rejet suscite la méfiance de Joe Biden. Le candidat démocrate est persuadé que Donald Trump tentera de reporter la présidentielle. Mais pour cela il faudrait l'accord du Congrès, peu probable avec l'actuelle majorité démocrate à la Chambre des représentants. Selon la Constitution, et donc quoi qu'il en soit, le mandat du président prendra fin le 20 janvier.

Rfi

Visiter en tout temps et en tout lieu, le site d'informations [www.lhumanitetogo.info](http://www.lhumanitetogo.info)  
Suivre et comprendre l'actualité en temps réel



PUBLIQUE TOGOLAISE

## LUTTE CONTRE LE COVID-19 : MESURES DU GOUVERNEMENT POUR L'ACCES A L'EAU POTABLE POUR TOUS



01 AVRIL 2020 AU 30 JUIN 2020

FRAIS DE BRANCHEMENT

**25 000** fcfa

~~75 000~~ fcfa

(5 000 branchements sociaux)



### DEMANDES DE BRANCHEMENT

- en ligne : [www.tde.tg](http://www.tde.tg)
- via appel gratuit ou whatsapp : 92 23 33 33 / 92 28 44 44
- rendez-vous à l'agence TdE de votre zone

### PIECES A FOURNIR

- Un plan de masse et de situation établi par un géomètre agréé
- Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité
- Une photo d'identité
- Un formulaire de demande de branchement à remplir à l'agence TdE



### TRANCHE SOCIALE GRATUITE

(Tranche 1 + Location entretien compteur + TVA = 2 750 fcfa)



### BORNES FONTAINES PUBLIQUES GRATUITES

(Tous les jours de 7H à 17H)

**Observons strictement les gestes barrières et d'hygiène  
de prévention contre le coronavirus !**

Ensemble, préservons l'eau, source de vie

53, avenue de Libération-Angle rue du Chemin de Fer- Lomé-TOGO

BP : 1301 Tél (228) 22 21 34 81/22 21 59 63 Fax (228) 22 21 46 13 E-mail : [tdedg@yahoo.fr](mailto:tdedg@yahoo.fr)

Site web : [www.tde.tg](http://www.tde.tg)

